Plan d'action 2026



Approuvé par le SGS-Board

(GCS le 17.12.2025, comité directeur de la CGC le 12.12.2025)

Plan d'action 2026 1
Introduction et tâches opérationnelles 2
Plan d'action 2026 3
Champ d'action 1 : **promouvoir l'écosystème de la géoinformation** 3
Champ d'action 2 : **Relier les géodonnées** 4
Champ d'action 3 : **simplifier les processus** 6
Champ d'action 4 : **développer la science des géodonnées** 6
Champ d'action 5 : **encourager l'innovation** 7
Champ d'action 6 : **acquérir et renforcer les compétences** 9
Champ d'action 7 : **poursuivre le développement des plateformes numériques** 10
Complément d'information : ***liste de projets GeoStandards.ch*** 11

Introduction et tâches opérationnelles

Le présent **plan d'action** 2026 (PA26) portant sur la **mise en œuvre de la stratégie suisse pour la géoinformation** (SGS) succède au plan d'action 2025. Les actions devant se poursuivre ont été reprises. Le PA26 a été élaboré dans le cadre organisationnel de la SGS par toutes les parties prenantes impliquées. Toutes les actions incluses dans le PA26 sont décrites et harmonisées avec la **feuille de route**. La réalisation des objectifs est prouvée au moyen de critères de satisfaction.

Des **activités** sont définies dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie. **Prises en charge en interne**, elles ne figurent pas dans le plan d'action annuel. Elles garantissent que la mise en œuvre de la stratégie est assurée à long terme et bénéficie d'un soutien optimal au niveau administratif et en termes de coordination. Il convient de déterminer les compétences et de préparer les moyens d'exploitation. Ces activités sont ancrées dans les organes de la SGS et ont lieu dans le cadre des processus SGS (gestion du portefeuille, comptes rendus, etc.). Les ressources allouées aux tâches doivent faire l'objet d'un réexamen périodique. Les activités opérationnelles générales comprennent les tâches suivantes :

- **Coordination globale** des activités de mise en œuvre, développement de la feuille de route, élaboration du plan d'action annuel, **gestion du portefeuille de projets**, contrôle des résultats inclus, **développement de l'organisation** (bureau (Office) et direction du bureau).
- Administration des projets, contrats, suivi des projets et comptes rendus (**backoffice**).
- Intégralité de la **communication** en lien avec la mise en œuvre.

D'autres activités opérationnelles, associées spécifiquement à un champ d'action sont décrites ci-dessous.

Outre les actions définies dans le PA26, financées par les moyens dédiés et pilotées par le Management SGS ou par l'Office SGS, on trouve des **projets partenaires**, placés sous l'égide de la SGS, mais organisés en toute indépendance en termes de pilotage, d'exécution et de financement. La coordination nécessaire et l'alignement des projets partenaires avec les objectifs stratégiques sont garantis. À titre d'exemples de projets partenaires, on citera ici le cadastre des conduites Suisse (CCCH) ou les géoregistres.

Plan d'action 2026

Champ d'action 1 : **promouvoir l'écosystème de la géoinformation**

1-25-1	L'**organisation et la gouvernance de l'INDG** sont fixées pour le long terme et le **développement agile** est assuré.
Besoin, démarche : la mise en œuvre de la SGS a pour objectif de continuer à développer l'INDG et nécessite une forme d'organisation adaptée concernant la collaboration agile à long terme et la capacité de prendre en charge les tâches opérationnelles. Des variantes possibles de collaboration entre la Confédération et les cantons (en impliquant les communes) ainsi que les bases légales éventuellement requises sont évaluées à cet effet. Un catalogue des mesures pour la mise en œuvre d'une organisation agile, répondant aux exigences est élaboré en tenant compte des stratégies actuelles, puis il est évalué et son implémentation est lancée. Une fois l'action terminée, la mise en œuvre et le développement plus poussé de l'organisation sont poursuivies comme activité opérationnelle.	
Délimitation : encore aucune intégration des acteurs extérieurs à l'administration publique, tout au plus objectif dans un avenir lointain. Cette action est poursuivie en 2026 sous une forme légèrement étendue.	
Objets à livrer : étude comprenant l'analyse et l'évaluation des formes d'organisation possibles ; variante appropriée et juridiquement fondée ; propositions de mesures d'implémentation.	
Critère de réalisation : réception de l'étude et coup d'envoi de la mise en œuvre.	
Responsable : Rolf Buser.	

1-26-1	Élaborer des **recommandations** pour l'**utilisation des géodonnées dans les espaces de données** de l'écosystème de données suisse.
Besoin, démarche : l'étude de Swiss Data Alliance a montré que les géodonnées jouent un rôle central pour obtenir des espaces de données fiables et qu'il est impératif de renforcer la détermination et l'application de standards pour les géodonnées dans les espaces de données. Dans le cadre de l'écosystème de données suisse sont établis des espaces de données thématiques qui contiendront aussi des géoinformations. L'utilisation et l'interaction avec les géodonnées et l'INDG doivent être uniformisées dès le début dans les espaces de données et de manière générale dans l'écosystème de données suisse. Il faut pour cela élaborer des recommandations fondamentales.	
Objets à livrer : document servant de recommandation « de l'INDG aux espaces de données » ainsi qu'exigences clarifiées de l'écosystème de données suisse concernant l'INDG et inversement. Mise en œuvre au moyen d'exemples des recommandations et poursuite prévues à partir de 2027.	
Critère de réalisation : réception des recommandations et exigences.	
Responsables : Alain Buogo, Christine Najar.	

OPÉRATIONNEL

- Renforcer **l'interconnexion** avec les acteurs, organisations, espaces de données **extérieurs** à la **géoinformation** (responsables : Alain Buogo, Christine Najar).

Champ d'action 2 : **Relier les géodonnées**

2-23-1	**Clarifications juridiques** ; examen des tâches/compétences/responsabilités dans la LGéo et l'OGéo sous l'angle de l'**harmonisation des données**.
Besoin, démarche : à l'heure actuelle, les tâches, compétences et responsabilités (TCR) de la Confédération, des services spécialisés et des cantons en matière d'harmonisation ne sont pas clairement formulées, ce qui freine l'harmonisation des données souhaitée. Afin de les accélérer, les bases légales doivent être concrétisées concernant les TCR. Les conclusions correspondantes sont consignées dans un concept. Le besoin d'adaptation des bases légales, notamment de l'OGéo sera identifié. La mise en œuvre de cette action aura lieu au premier semestre 2026 avec un soutien juridique externe.	
Délimitation : la formulation concrète des TCR ne fait pas encore partie de cette action qui porte uniquement sur les clarifications juridiques préliminaires requises. Cette action doit être coordonnée avec l'action 2-24-1 et avec les options menées dans le domaine des géoregistres. Il est important de tirer profit des synergies. Action complétée et ajustée.	
Objets à livrer : analyse des propositions concrètes d'adaptation des dispositions légales pour atteindre plus rapidement une harmonisation globale des données.	
Critère de réalisation : réception des propositions d'ajustement.	
Responsable : Hans Ulrich Wiedmer.	

2-24-1	**Clarification** orientée utilisateurs du **besoin en harmonisation** (au-delà de l'harmonisation structurelle), y compris priorisation. Élaboration des **concepts de mise en œuvre pour les thèmes priorisés**.
Besoin, démarche : l'harmonisation structurelle par la définition des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) et leur mise en œuvre coordonnée sur geodienste.ch par les cantons constituent un aspect important de la mise en application de la LGéo. Mais une question se pose alors : jusqu'où pousser l'harmonisation par d'autres voies (au-delà de l'harmonisation structurelle) et avec quels moyens ? Il convient également de clarifier pour quels thèmes de données une harmonisation poussée (géométrique, topologique, temporelle, sémantique) doit avoir lieu (priorisation). Les constats des actions précédentes achevées sont pour cela pris en compte et les communautés des fournisseurs et des utilisateurs sont impliquées. La mise en œuvre de l'harmonisation plus poussée est déterminée au cas par cas dans le cadre de la modélisation de la mise en œuvre.	
Délimitation : l'harmonisation plus poussée en tant que telle dépasse le cadre imparti à cette action. La clarification a lieu en étroite concertation avec l'action 2-23-1 et dans le contexte des géoregistres. La définition des types d'harmonisation est intégrée dans les processus de modélisation et de mise en œuvre – comme extension des « recommandations de modélisation » (GeoStandards.ch). Action complétée et ajustée.	
Objets à livrer : rapport d'analyse de l'enquête, fiche d'information types d'harmonisation.	
Critère de réalisation : réception du rapport d'analyse, fiche d'information, intégration des « recommandations de modélisation ».	
Responsable : Melanie Sütterlin.	

2-25-1	**Concrétiser la disponibilité durable des géodonnées** et élaborer une prescription pour la mise en œuvre.
Besoin, démarche : la disponibilité durable des géodonnées constitue depuis longtemps une nécessité dans le cadre de l'INDG mais elle n'a pas encore été mise en place de manière uniforme. Il existe des bases et concepts à prendre en considération. Des prescriptions concrètes concernant la mise en œuvre doivent être élaborées et les principales parties prenantes doivent y contribuer. Les prescriptions permettent notamment de définir les exigences concernant la forme de la conservation et de la documentation des données (géométadonnées, modèles de données, documents complémentaires).	
Délimitation : aucune application productive n'est développée, seulement des PoC. L'accent est mis sur la conservation des données (selon l'article 14 OGéo) et non sur la publication des données.	
Interdépendance : Geostandards.ch (4D/historique).	
Objets à livrer : prescription de mise en œuvre convenue (par ex. directive, norme eCH), en option : PoC.	
Critère de réalisation : réception de la prescription de mise en œuvre par le Management SGS. Selon l'objet à livrer, une réception supraordonnée, adaptée au niveau est éventuellement nécessaire.	
Responsable : Patrick Ibele.	

2-26-2	**Intégration** des données de la mensuration officielle (**MO**) à l'INDG (**SWISSGEO)**.
Besoin, démarche : développement du concept et planification de l'intégration progressive des données de la MO dans l'INDG ou la plateforme SWISSGEO dans la perspective de l'introduction du nouveau modèle de données DMAV. La base requise pour cela est un plan de transition qui reste à élaborer afin de garantir la transition structurée des flux de données et des services existants. Service : service de représentation performant (API OGC) et autres géoservices standardisés, performants et à haute disponibilité pour la requête et l'obtention de données MO. Les travaux de concept et de planification ont lieu en étroite concertation entre le service spécialisé compétent de la Confédération et la CGC pour garantir une mise en œuvre coordonnée et étayée par des connaissances spécialisées.	
Délimitation : collaboration avec les cantons et le service spécialisé de la Confédération. Les processus existants sont optimisés/remplacés, il n'existe pas de processus redondants. Modèle de représentation (mandat de projet indépendant) : gestion de projet séparée par le service mensuration dans le cadre de la mise en œuvre DMAV.	
Interdépendance : résultats de l'action 7-26-1 SWISSGEO.	
Objets à livrer : concept de transition avec mesures concrètes et un calendrier contraignant.	
Critère de réalisation : les services mis à disposition sont opérationnels et utilisables de manière productive.	
Responsable : Patrick Ibele.	

OPÉRATIONNEL

- **Gestion de GeoStandards.ch** conformément à la convention : activités courantes liées à la normalisation et à la coordination, notamment en matière de géostandardisation, d'entre-

tien et de développement de l'approche basée sur un modèle (langage INTERLIS et outils logiciels) ainsi que de la formation de base et continue associée. Maintenance/entretien courant des outils logiciels. Selon la liste détaillée, les projets sont actuellement exécutés en étant financés via le budget global de la SGS et pilotés par le comité de pilotage de GeoStandards.ch. Cf. complément d'information sur la dernière page (responsable : Frank Gottsmann).

- Catalogue de modèles ilimodels.ch (responsabilité opérationnelle : Frank Gottsmann).

Champ d'action 3 : **simplifier les processus**

3-26-1	**GeoBIM** : identification des **lacunes et défis actuels**.
Besoin, démarche : en raison de la numérisation et de la priorité de la Confédération « Réformes structurelles », l'introduction des processus BIM devient primordiale dans la construction et l'administration. Le BIM est une thématique transversale au sein de l'administration et nécessite une collaboration étroite des domaines travaux publics, bâtiments et géoinformation. L'interface GeoBIM se concentre sur les flux de données et une chaîne de processus numérique et continue. Celle-ci comprend des aspects tels que la normalisation, la mise à jour des données, les plateformes technologiques et la gouvernance. Les géodonnées jouent un rôle central pour les processus BIM. En parallèle, les données BIM doivent, à l'avenir, être intégrées au cycle de vie des géodonnées, ce qui nécessite des adaptations organisationnelles et techniques dans le secteur de la géoinformation. Le thème est interdisciplinaire et complexe : les tâches publiques diffèrent selon le niveau administratif, et des acteurs privés tels que « Bâtir digital Suisse » y jouent un rôle. Les tentatives de coordination précédentes (par ex. coordination nationale GeoBIM, groupe de travail de la SIA) n'ont pas abouti pour diverses raisons. Des entretiens et ateliers plus approfondis doivent avoir lieu afin d'identifier plus précisément les défis à relever. L'objectif est de présenter les activités existantes, leur effet et les lacunes restantes.	
Délimitation : la définition des types de données INTERLIS requis pour le BIM est élaborée dans le projet de GeoStandards.ch « INTERLIS - Géométrie 3D dans le contexte du BIM ».	
Objets à livrer : documentation des actions nécessaires et suggestion de mesures.	
Critère de réalisation : réception du rapport.	
Responsable : Filipa Machado.	

Champ d'action 4 : **développer la science des géodonnées**

Dans le champ d'action 4, aucune action n'est prévue pour 2026.

OPÉRATIONNEL

- Community of Practice (**CoP**) **Geodata Science : assurer la poursuite de la CoP et de l'événement annuel** (responsable : Tobias Kellenberger).

Champ d'action 5 : **encourager l'innovation**

5-26-1	Poursuite et **opérationnalisation** « **Anticipatech** ».
Besoin, démarche : le développement d'une « communauté d'innovateurs » ayant différents parcours est poursuivi, sur la base des méthodes d'anticipation et en faisant appel à des experts compétents. Il s'agit de proposer une feuille de route à suivre afin de prendre en considération les progrès technologiques mais aussi les changements sociétaux lors du développement de l'INDG. Des propositions pour l'« exploitation d'un processus d'innovation » doivent être élaborées : comment les thèmes des ateliers se retrouvent-ils dans les processus de mise en œuvre de la stratégie ?	
Délimitation : poursuite du radar technologique (5-24-2) et des ateliers « Anticipatech » de 2025.	
Objets à livrer : deux ateliers sont organisés pour déterminer les répercussions des évolutions technologiques sur le développement de l'INDG (infrastructure de la connaissance) et une liste de mesures est dressée. Les activités du radar technologique (5-24-2) et cet atelier sont préparés pour une poursuite opérationnelle. Documentation concernant l'opérationnalisation du processus d'innovation. Une proposition pour l'« exploitation des processus d'innovation » est présentée.	
Critère de réalisation : réception du rapport de l'atelier avec les conclusions et la priorisation ; documentation de l'opérationnalisation.	
Responsable : Raphaël Rollier.	

5-26-2	**Approfondir l'interaction** avec des instruments d'**encouragement de l'innovation**.
Besoin, démarche : l'action 5-25-1 qui s'est concentrée sur l'optimisation des approches de l'innovation a présenté les instruments existants d'encouragement de l'innovation. Les problèmes ont été identifiés au moyen de cinq exemples de cas pratique et des concepts de résolution adaptés ont été mis au point. S'appuyant sur cela, la nouvelle action vise à tester les mesures développées pour l'optimisation de l'approche de l'innovation pour les exemples de cas pratique.	
Délimitation : action consécutive à 5-25-1 Instruments d'encouragement de l'innovation. Aucun nouvel instrument d'encouragement de l'innovation ne doit être développé.	
Objets à livrer : rapport d'expérience présentant les défis et des recommandations. PoC.	
Critère de réalisation : la mesure pour des projets innovants a été introduite au moyen d'un exemple de cas pratique. La réception du rapport d'expérience correspondant a eu lieu.	
Responsable : Roxanne Pott, Filipa Machado.	

5-26-3	**Approfondissement et concrétisation LLM/IA générative dans le domaine de la géoinformation**
Besoin, démarche : en 2025, les résultats (par ex. prototypes, RAG incl.) et conclusions provenant des travaux ont été poursuivis et une base décisionnelle a été élaborée pour l'applicabilité des LLM dans l'INDG. Par ailleurs, les limites, restrictions et risques en matière d'éthique, d'écologie, de droit, de techniques et de sécurité ont été identifiés et classifiés, et des mesures d'atténuation ont été identifiées. Il s'agit maintenant de tester et valider, d'une part, les mesures de minimisation des risques et d'approfondir, d'autre part, les exemples de cas pratique (« utilisation des géodonnées » ainsi que « recherche des géodonnées).	
Objets à livrer : implémentation et validation des mesures d'atténuation ; poursuite du cas pratique « utilisation des géodonnées » (évent. en plus, au moyen d'un exemple de cas concret) ; vérification de l'applicabilité de la recherche sémantique dans geocat.ch et dans l'environnement d'essai de SWISSGEO.	
Critère de réalisation : réception des deux objets à livrer par le Management SGS.	
Responsables : Raphaëlle Arnaud, Christine Najar, Pasquale Di Donato.	

OPÉRATIONNEL

- « **Espace d'innovation collective** » (*organisation succédant au Swiss Territorial Data Lab - STDL*) : Mise en place d'un pool d'experts, introduction du processus d'idéation, mise en œuvre des projets. En 2026, les questions fondamentales de gouvernance doivent être notamment clarifiées et revêtir la forme d'un accord de collaboration, et elles doivent être approuvées par le Management SGS. (Responsable : Raphaël Rollier).

Champ d'action 6 : **acquérir et renforcer les compétences**

6-26-1	**Catalogue des mesures contre la pénurie de main d'œuvre qualifiée**

Besoin, démarche : un catalogue de mesures a été défini en se basant sur les indicateurs de besoins élaborés dans l'action 6-25-1 et sur les entretiens avec des experts.

Pour contrer la menace d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée, des mesures concrètes ont été définies dans les domaines de la formation initiale et continue, les organisations professionnelles et le Service Public. Une gestion à long terme des besoins en main d'œuvre qualifiée est mise en place et pilotée en continu à l'aide des indicateurs de besoin existants. Outre la gestion des besoins, au moins deux mesures priorisées sont mises en œuvre en 2026 en faisant appel à un soutien externe. Les axes stratégiques leur servant de base sont définis au préalable en commun avec le Management SGS et fixés de manière ferme.

Après concertation, tous les projets prévus sont directement mis en place et lancés dans les plus brefs délais. Les mesures sélectionnées peuvent comprendre des actions de marketing, des projets de développement de l'organisation ainsi que le développement ou l'affinement des profils de formation.

Délimitation : action consécutive à 6-25-1 Indicateur de besoin pour la formation initiale et continue.

Objets à livrer : catalogue de mesures, rapports de mise en œuvre d'au moins deux mesures.

Critère de réalisation : réception des documents par le Management SGS.

Responsable : Frank Gottsmann.

OPÉRATIONNEL

- **Mise à jour de l'offre de formation initiale et continue** avec un échange étroit avec les institutions de formation et organisations professionnelles, organisation d'événements. Actualisation de la liste des offres de formation et publication sur SWISSGEO (responsable : Hans-Ulrich Wiedmer).

Champ d'action 7 : **poursuivre le développement des plateformes numériques**

7-26-1	**Mise en place et opération de SWISSGEO**

Besoin, démarche : l'image visée et le descriptif de la géoplateforme Suisse ont été élaborés en 2024. S'appuyant sur cette base est apparu en 2025 un prototype qui a été publié et testé.

Les systèmes clés actuels geocat.ch, geodienste.ch et geo.admin.ch rejoindront à moyen terme SWISSGEO au niveau du contenu et des fonctions et y seront intégrés. L'intégration des systèmes existants permet de donner jour à une **offre complète consolidée** présentant une valeur ajoutée supplémentaire pour l'administration, l'économie et le grand public.

En 2026, la **version 1.0** de la géoplateforme Suisse **SWISSGEO** a été mise en service, puis étendue progressivement. Le public cible comprend les citoyennes et citoyens ainsi que les spécialistes ayant un intérêt particulier pour la géoinformation. Les géodonnées ouvertes de geoadmin.ch et geodienste.ch peuvent être trouvées, visualisées et utilisées dans l'application web. Des composants modularisés de geo.admin.ch sont réutilisés pour l'application. Les contenus de SWISSGEO doivent remplir de hauts standards concernant la qualité des données. Des informations relatives à SWISSGEO, geostandards.ch, geoinformation.ch et autres informations de geocat.ch, geo.admin.ch et geodienste.ch sont regroupées et publiées sur www.swissgeo.ch. Après la mise en ligne, map.geo.admin.ch sera conservé sans que d'autres modifications fonctionnelles ne soient apportées. L'exploitation des sites Geocat.ch et geodienste.ch sera poursuivie.

Pour assurer une procédure orientée utilisateurs, coordonnée avec les partenaires et réaliste concernant la mise en œuvre, les étapes stratégiques de développement sont présentées dans une **feuille de route du produit**. Elle montre, du point de vue des utilisatrices et utilisateurs, les étapes clés du développement du contenu (jeu de données, thèmes), les principales fonctions disponibles, y compris les nouveaux développements pertinents (par ex. la recherche assistée par l'IA), le développement de l'organisation.

Un **plan de transition** avec une vision architecturale contemporaine a été créé pour servir de base à la réalisation. La mise en œuvre a lieu en coopération avec les équipes « DevOps ». D'autres **prototypes** et études peuvent être mis en œuvre ou créés à des fins de test.

Une procédure agile avec une gestion active des parties prenantes, un marketing adapté et une communication sur des canaux appropriés assurent l'orientation clients, la transparence et une transition réussie.

Délimitation : poursuite de l'action 7-24-1 comme prévu.

Objets à livrer : version 1.0 SWISSGEO ; feuille de route du produit ; plan de transition.

Critère de réalisation : version 1.0 en service.

Responsable : Beat Tschanz.

OPÉRATIONNEL

Exploitation et développement des composants existants ainsi qu'intégration à long terme à SWISSGEO ou au moins la connexion à celle-ci :

- geobasisdaten.ch (responsabilité opérationnelle : Dominic Kottmann)
- GeoHarvester (responsabilité opérationnelle : Pasquale Di Donato)
- Linked Data/point de terminaison SPARQL (responsabilité opérationnelle : Pasquale Di Donato)
- sCHoolmaps.ch (responsabilité opérationnelle : Philippe Schütz).

Complément d'information : ***liste de projets GeoStandards.ch***

Projets 2026

- *Migration des contenus web de geostandards.ch vers SWISSGEO (Frank Gottsmann).*
- *« INTERLIS User Board » : conception, organisation et introduction d'un groupe de pilotage concentré autour des outils logiciels INTERLIS en source libre (guide thématique outils).*
- *Révision complète de l'ouvrage de recommandation sur la modélisation des géodonnées sous forme de documentation en ligne, y compris concept d'organisation opérationnelle (Peter Staub).*
- *Nouvel éditeur de modélisation, phase de réalisation, pluriannuel (guide thématique outils).*
- *Géométries 3D INTERLIS dans le contexte du BIM, phase II (Lukas Schildknecht, FHNW).*
- *Publication automatique des géoservices à partir de modèles INTERLIS enrichis (Pasquale Di Donato).*

Activités opérationnelles*, cf. champ d'action 2.*